

Cadre Stratégique (2015-2020)

La Plateforme pour des institutions efficaces (PIE) est une alliance qui regroupe plus de 60 pays et organisations qui soutiennent des dialogues sur les politiques sous la conduite des pays et fondés sur des données factuelles, le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs sur les questions relatives à la gestion du secteur public et de la réforme institutionnelle.

La PIE incite ses membres à se doter d'institutions du secteur public plus redevables, inclusives et transparentes, capables de fournir des politiques réactives, une gestion efficace des ressources et des services publics durables pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance inclusive.

La PIE remplit cette mission en : accueillant des débats d'un autre genre ; utilisant des processus d'apprentissage collectif pour identifier des innovations ; stimulant l'expérimentation ; et, en communiquant les résultats de cet apprentissage à un public plus large par le biais d'un réseau mondial influent.

L'OBJECTIF

La PIE croit en l'importance centrale d'institutions du secteur public redevables, inclusives et transparentes, capables de fournir des politiques réactives, une gestion efficace des ressources et des services publics durables pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance inclusive.

La PIE collabore avec des institutions (le cadre plus vaste et les règles qui influencent le comportement), des organisations du secteur public (par exemple, les ministères ou les collectivités locales) et des individus qui travaillent au sein de ces organisations ou qui profitent de leurs services (par exemple les fonctionnaires et les utilisateurs finaux).

Par institutions « efficaces », la PIE se réfère aux institutions du secteur public qui :

- Contribuent à la croissance durable et à la réduction de la pauvreté en veillant à la bonne gestion des ressources, à l'accessibilité à des services publics de qualité et à la réalisation des objectifs de développement ;
- Sont redevables, inclusives et transparentes, ce qui favorise la confiance du public et renforce les fondements sociétaux ;
- Communiquent et collaborent avec les nombreuses parties prenantes qui souhaitent participer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de leurs politiques ; et,
- Répondent aux exigences des citoyens et encouragent la planification et la prise de décisions participatives en s'adaptant à l'évolution des besoins et des priorités.

UNE PLATEFORME UNIQUE

La PIE collabore avec un certain nombre de groupes multipartites et d'acteurs travaillant sur la réforme du secteur public. Toutefois, elle se distingue des autres initiatives de plusieurs façons.

En particulier, la PIE :

- Rassemble un groupe de parties prenantes très diverses, impliquées dans les réformes du secteur public non seulement des représentants gouvernementaux, mais aussi des représentants de la société civile, des législateurs et des groupes de réflexion.
- Travaille en utilisant des approches innovantes d'apprentissage par les pairs au titre de l'initiative des « Alliances d'apprentissage sur la réforme du secteur public ».
- Offre un espace sécurisé pour discuter des réussites et des échecs relatifs aux efforts de réforme du secteur public et communique les résultats s'il y a lieu.
- Fournit des données probantes et favorise l'expérimentation dans le domaine de la réforme du secteur public.
- Soutient la motivation, le leadership, la prévoyance stratégique et l'innovation parmi les fonctionnaires.
- Travaille sur tous les objectifs institutionnels - y compris, mais pas uniquement, sur la transparence accrue dans l'ensemble de l'administration publique.
- Contribue au rapprochement des efforts locaux, régionaux et mondiaux pour renforcer les institutions du secteur public.

EXPOSÉ DU PROBLÈME

Les institutions du secteur public peuvent être confrontées à un certain nombre de défis qui ont un impact sur leur efficacité, notamment :

- Un décalage entre les attentes accrues vis-à-vis de la fonction publique et les chances qu'elle a de pouvoir s'acquitter de ses missions et de le faire.
- Un manque de ressources pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques et pour fournir des services publics accessibles et de qualité.
- Le manque de confiance dans les institutions elles-mêmes et la capacité de s'adapter à l'évolution des besoins et des priorités.
- La capacité, mais aussi la morale et la motivation des fonctionnaires.

Les **réformes du secteur public** ont parfois été vaines pour diverses raisons y compris :

- Les approches ont bien souvent accordé une attention insuffisante à l'économie politique et au contexte locaux ;
- Les « meilleures » solutions techniques (bonnes pratiques) ont été préférées aux solutions les plus adaptées et plus pragmatiques ;
- Les réformes « descendantes » de l'administration publique centrale ont été isolées des interventions « relatives à la demande » émanant de l'administration publique régionale et locale ou de la société civile et du secteur privé ;
- Les agences de développement utilisent toujours de manière insuffisante les systèmes nationaux et locaux ;
- Les indicateurs incohérents, peu fiables et non mesurables relatifs aux institutions du secteur public freinent les efforts déployés pour montrer les succès et tirer des enseignements ;
- Les opportunités structurées d'apprentissage par les pairs offertes aux pays bénéficiaires sont insuffisantes par rapport aux partenaires traditionnels du développement ; et,
- Les efforts qui ont été faits pour améliorer l'utilisation de la recherche, des données probantes et d'autres formes de connaissances en vue de réformer les institutions ont été généralement réalisés entre les partenaires du développement, plutôt qu'avec la participation importante des pays en développement partenaires.



VISION STRATÉGIQUE

Des institutions du secteur public redevables, inclusives et transparentes, capables de fournir des politiques réactives, une gestion efficace des ressources et des services publics durables pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la croissance inclusive.

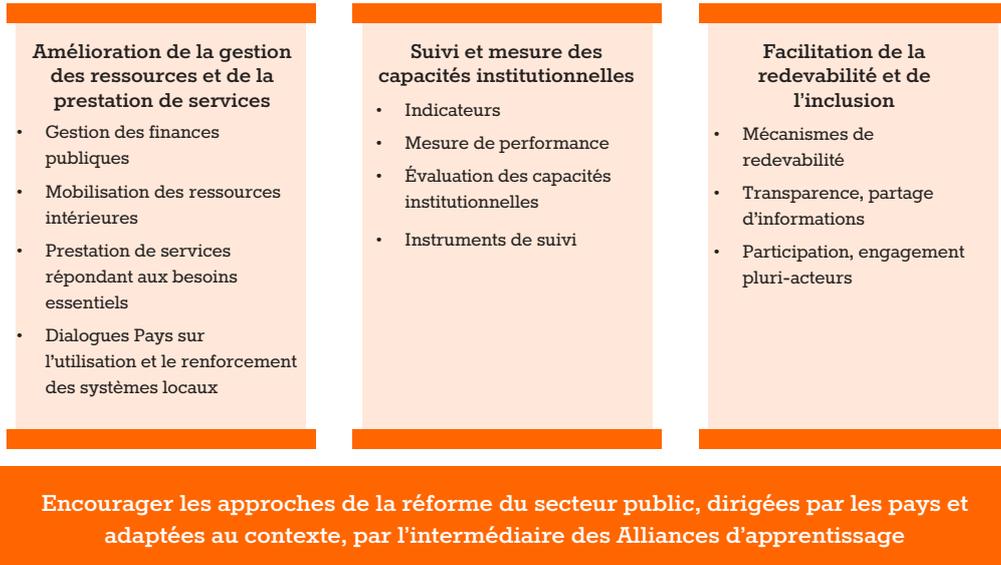


ÉNONCÉ DE LA MISSION

La Plateforme pour des institutions efficaces soutient les efforts déployés pour rendre les institutions du secteur public plus efficaces :

- En accueillant des débats différents de ceux qui sont disponibles à l'heure actuelle sur les réformes du secteur public pour un groupe de parties prenantes très diverses ;
- En identifiant des approches innovantes et efficaces de la réforme du secteur public par le biais de processus de partage des connaissances, d'échange mutuel d'expériences pratiques et d'apprentissage collectif ;
- En encourageant les initiatives de réformes sous la conduite des pays et en aidant les membres de la PIE à tester l'adaptation contextuelle appropriée des réformes pertinentes ; et,
- En influençant le débat international pour promouvoir un soutien approprié et adapté au contexte des réformes institutionnelles et de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

Renforcer les institutions du secteur public



LA MÉTHODOLOGIE DE LA PIE

L'apprentissage par les pairs - facilité par « les Alliances d'apprentissage » - permet de recueillir et de conserver les données provenant des milliers d'équipes de réforme travaillant sur les questions de réforme de la gestion du secteur public. Il permet de sortir de la situation dysfonctionnelle actuelle dans laquelle les données probantes sont insuffisantes pour fournir de bases à des promesses de réforme et dans laquelle il n'existe aucune incitation au partage des données factuelles relatives à des réformes particulières.

LES ALLIANCES D'APPRENTISSAGE SUR LA RÉFORME DU SECTEUR PUBLIC

- Les Alliances d'apprentissage sont conçues comme des **groupes collaboratifs** d'institutions et d'organisations issus de contextes et pays différents qui partagent des connaissances, des expériences et des innovations sur des sujets spécifiques de la réforme du secteur public.
- Les Alliances d'apprentissage permettent aux pairs **d'apprendre les uns des autres dans des espaces sécurisés** pour discuter des réussites et des échecs relatifs aux efforts de réforme du secteur public.
- Chaque Alliance d'apprentissage comprend au moins deux activités d'apprentissage afin de créer des **boucles d'apprentissage** qui facilitent l'analyse collective d'expériences ainsi que l'adaptation et l'application des approches de la réforme du secteur public.
- Des **réécits de transformations** résultant de réformes institutionnelle et organisationnelle seront disponibles pour les membres et les non membres de la PIE.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

La PIE est un exercice déterminé par la demande qui a été créée depuis 2012 « à partir de zéro », répondant aux demandes d'interventions et d'expertise dans plusieurs domaines. Depuis, celles-ci ont été réunies pour former les « piliers » des principaux domaines d'activité du travail de la PIE, à savoir :

- 1. L'Amélioration de la gestion des ressources et de la prestation de services** : La PIE se penche sur des domaines tels que la gestion des finances publiques, la mobilisation des ressources intérieures ainsi que les questions liées à l'utilisation des systèmes nationaux et à la prestation de services. En particulier, la PIE soutient les initiatives qui relient des domaines qui étaient séparés auparavant, tels que les recettes et l'exécution du budget. Dans le cadre de ce pilier, la PIE soutient les dialogues nationaux sur l'utilisation et le renforcement des systèmes locaux.
- 2. Le Suivi et la mesure des capacités institutionnelles** : La PIE examine les questions liées aux indicateurs et à la mesure de performance. La PIE appuie les initiatives qui permettent d'effectuer le suivi et l'évaluation des moyens par lesquels les institutions du secteur public améliorent la prestation des services publics. La PIE apportera son soutien aux efforts de suivi des nouveaux Objectifs de développement durable (ODD).
- 3. La Facilitation de la redevabilité et de l'inclusion** : La PIE s'efforce de renforcer les mécanismes de redevabilité ainsi que de promouvoir la transparence et le partage d'informations. La PIE facilite les dialogues pluri-acteurs sur les institutions du secteur public, impliquant les acteurs chargés de garantir la redevabilité ainsi que d'autres parties prenantes. La PIE soutient en particulier les initiatives qui relient les acteurs chargés de garantir la redevabilité, tels que les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques et les citoyens.

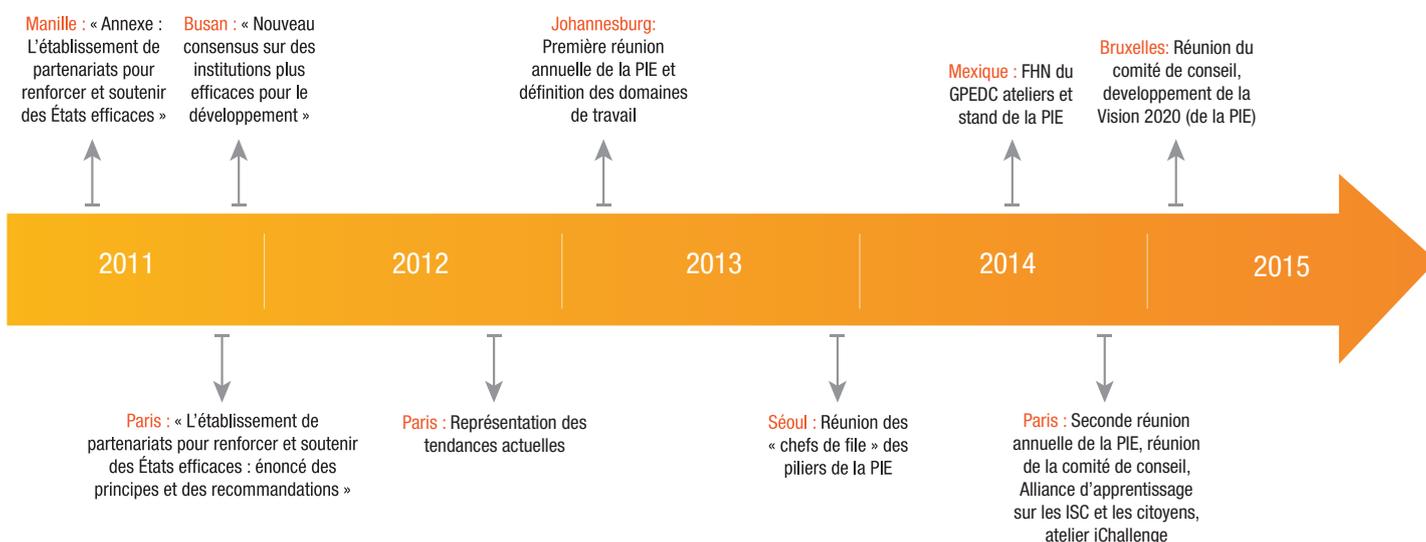
OEUVRER À LA RÉALISATION DE LA VISION 2020 DE LA PIE

À quoi ressemblera la réussite de la PIE dans 5 ans ? La Vision 2020 de la PIE vise à :

- 1) Positionner la PIE en tant qu'incubateur d'initiatives innovantes (tant mondiales que locales) qui permettent aux parties prenantes de réaliser la vision de la PIE, d'institutions du secteur public redevables, inclusives et transparentes.
- 2) Promouvoir des espaces sécurisés destinés aux membres de la PIE pour discuter de la mise en œuvre de ces initiatives et les tester, notamment par l'intermédiaire des Alliances d'apprentissage de la PIE.
- 3) Établir la PIE comme le forum principal ou le « guichet unique » d'échange de connaissances et d'idées entre les pays (de l'exécutif aux institutions de contrôle), la société civile et les organisations compétentes, sur les moyens de renforcer les institutions du secteur public.

La Vision 2020 de la PIE sera mesurée par rapport à ce qui suit :

- ✓ La mise au point d'une méthode innovante d'apprentissage par les pairs dans le domaine de la réforme du secteur public, qui a été utilisée au moins dans 10 Alliances d'apprentissage.
- ✓ La publication de 10 récits de transformations, y compris des solutions pratiques innovantes, fondés sur les connaissances créées par le biais des processus d'Alliances d'apprentissage.
- ✓ La publication de recommandations pratiques sur le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux, à partir des résultats des projets-pilotes de Dialogue national.
- ✓ L'influence exercée sur les programmes des principaux forums internationaux, tels que le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, le processus pour l'après-2015 et le Partenariat pour un gouvernement ouvert.
- ✓ La PIE est constituée d'une base de membres importante et représentative, activement impliquée dans les Alliances d'apprentissage et les Dialogues nationaux.



Pour plus d'informations sur la Plateforme pour des institutions efficaces, visitez notre site www.effectiveinstitutions.org ou contactez-nous par courriel à effectiveinstitutions@oecd.org.

